

Article 21 du Règlement

Si nous ne pouvons pas forcer les États-Unis à agir, nous pouvons au moins faire quelque chose chez nous. Selon un rapport publié en août dernier, l'Ontario pourrait réduire de moitié ses émissions de gaz acides si l'Hydro Ontario utilisait du charbon de l'Ouest à faible teneur en soufre. Ce rapport disait également que cela créerait quelque 13 000 nouveaux emplois dans l'ouest du Canada au cours des quinze prochaines années. Si le premier ministre Peterson veut vraiment réduire les pluies acides et s'il est sérieux lorsqu'il parle de réduire les disparités régionales au Canada, il devra accorder ses paroles et ses actes.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

ON DEMANDE LA RUPTURE COMPLÈTE DES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LE CANADA ET L'AFRIQUE DU SUD

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, à l'instar de tous les Canadiens, j'ai été transportée de joie par certaines déclarations que le premier ministre (M. Mulroney) a faites en fin de semaine au sujet de la rupture des relations commerciales avec l'Afrique du Sud. J'espère qu'il va suivre les recommandations du comité multipartite. Lorsque j'ai pris la peine d'examiner les faits d'un peu plus près, toutefois, je me suis rendu compte que les propos du premier ministre ne correspondent pas à la réalité.

Le fait est qu'en 1986 le commerce entre le Canada et l'Afrique du Sud et la Namibie a augmenté de plus de 63 p. 100. Pendant que le premier ministre et ses collègues parlaient de prendre des sanctions contre l'Afrique du Sud, des entreprises et des sociétés d'État canadiennes accroissaient de plus de 60 p. 100 leur commerce avec l'Afrique du Sud. C'est scandaleux et inacceptable. J'invite le premier ministre non seulement à n'avoir qu'une parole, mais aussi à s'assurer de la rupture totale des relations commerciales en prévoyant des sanctions contre tous les contrevenants, qu'il s'agisse de sociétés d'État et d'organismes gouvernementaux ou d'entreprises privées.

* * *

L'AIDE EXTÉRIÈRE

LE GUATEMALA—ON ENCOURAGE LE CANADA À CONTINUER SON AIDE

M. John Ostrom (Willowdale): Monsieur le Président, le 9 février, les ministres des Affaires étrangères de la Communauté économique européenne se réuniront au Guatemala pour discuter des problèmes sociaux et économiques de la région et y trouver des solutions. Il y a maintenant deux ans que le Guatemala s'est doté d'un gouvernement démocratique. Étant le plus grand pays de l'Amérique centrale pour la superficie et la population, le Guatemala pourrait y devenir une force stabilisatrice.

Un comité mixte du Parlement sur les relations extérieures juge que le pays pourrait bénéficier des programmes de coopération avec le Canada. *Amnesty International*, le groupe de Contadora et les Nations Unies ont tous constaté des améliorations dans la situation des droits de la personne au Guatemala.

Récemment, lors d'une rencontre des présidents de tous les gouvernements d'Amérique centrale, le Guatemala a mis de l'avant l'idée d'un gouvernement d'Amérique centrale et a fait valoir les principes de paix et de neutralité. Le Canada doit rétablir ses programmes d'aide au Guatemala pour favoriser la réconciliation nationale et la participation des citoyens au processus politique.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LE REFUS DE RECONNAÎTRE LES PUBLICATIONS RELIGIEUSES COMME COURRIER DE DEUXIÈME CLASSE

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, en fin de semaine j'ai eu l'occasion de discuter avec les représentants de l'Association des éleveurs de la Colombie-Britannique les problèmes que pose leur publication *Beef in British Columbia*. Durant ces entretiens, on m'a rappelé que l'Association avait demandé à deux reprises que sa publication qui porte exclusivement sur l'élevage en Colombie-Britannique soit considérée comme courrier de deuxième classe. On m'a rappelé que d'autres organismes tels que *The United Church Observer* ont présenté des demandes analogues, tandis que des revues légèrement pornographiques en provenance des États-Unis, notamment *Penthouse*, *Hustler*, *Gallery*, *Playboy* et d'autres jouissent de ce privilège et de ce taux d'expédition postale.

Je demande donc au ministre chargé de la Société canadienne des Postes d'intervenir immédiatement afin que non seulement ces publications obtiennent de meilleurs taux que *Playboy* ou *Hustler* mais que la préférence soit accordée aux publications canadiennes, notamment celles que les églises font paraître et d'autres comme *Beef in British Columbia*.

* * *

• (1415)

LES BANQUES

LA FAILLITE DE LA BANQUE COMMERCIALE DU CANADA—LE TRAITEMENT RÉSERVÉ AUX ANCIENS EMPLOYÉS

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, la faillite de la Banque Commerciale du Canada, puis sa liquidation, ont été fort coûteuses et nuisibles, notamment pour les anciens employés de la banque. Je veux évidemment parler des employés subalternes et de rang moyen, et non de la haute direction dont certains membres se sont lancés dans des activités peu conventionnelles dans les Caraïbes.

Les employés en question ont touché moins du quart des 2 millions de dollars que contenait au moins leur caisse de retraite. Bien qu'on ait ainsi respecté la loi au pied de la lettre, on a tout de même réservé un triste sort à des personnes remerciées sans préavis et dans de pénibles circonstances. En outre, le personnel de la banque n'a pas reçu le moindre sou des indemnités de départ dont le versement est prévu dans le Code canadien du travail. En fait, Travail Canada s'apprête à interjeter appel au nom des employés.